

La Municipalité en Direct

Conseils : Le prochain conseil municipal aura lieu lundi 15 février à 20h30 dans la salle du conseil municipal.
Le prochain conseil communautaire aura lieu mardi 2 février.

1ère collecte de sapins et paillage : un succès !

Pour la première fois, la commune a mis en place cette année, 3 points de collectes des sapins de Noël. L'opération a permis de collecter une centaine de sapins qui ont été broyés avec le broyeur intercommunal. Le paillage obtenu sera utilisé pour les aménagements des espaces verts communaux. En parallèle, les services techniques de la ville ont créé une sapinière sur le site de la Bonnerie. Ils ont planté une dizaine de sapins qui pourront, dans quelques années, égayer la ville au moment de Noël.
Merci à tous les donateurs !

Nettoyage annuel des terrains de tennis extérieurs :

La commune a utilisé un nettoyeur haute pression mutualisé au niveau de Liffré-Cormier Communauté pour décaper le sol des terrains de tennis extérieurs. L'opération a nécessité 3 jours.
Il s'agit d'un entretien réalisé de manière annuelle.

Argent de poche : Les dossiers d'inscription sont à retirer en mairie ou à télécharger sur le site de la commune.

Ils doivent être rapportés complétés et accompagnés des pièces demandées pour le 31 janvier 2021, dernier délai.
Informations au 06 43 79 85 86 ou par email : jeunesse@mairie-labouexiere.fr

Nouvelle salle de sports : lundi 18 janvier le projet final de la future salle des sports a été présenté aux associations sportives concernées, à l'Espérance Générale, ainsi qu'à la commission sports et associations. D'un avis général, le projet a été validé avec engouement. De nouveaux rendez-vous sont programmés comme une rencontre avec la section escalade de Liffré, afin de mettre en place un projet commun sur les murs d'entraînement.

ALSH : Changement de mode d'inscription pour les vacances scolaires. La compétence jeunesse "vacances scolaires" est communautaire depuis janvier 2021. Le périscolaire, c'est-à-dire la garderie matin et soir de l'école Charles Tillon, ainsi que les mercredis restent une compétence municipale.

Inscription pour les mercredis et la garderie matin et/ou soir

➔ Portail citoyen, géré par la commune

Retrouvez le lien sur www.mairie-labouexiere.fr

Inscription pour les petites et grandes vacances scolaires

➔ Portail famille, géré par Liffré-Cormier Communauté

Retrouvez le portail sur lcc.portail-familles.net

Les codes d'accès pour le portail famille Liffré-Cormier Communauté vous ont été transmis par mail la semaine dernière. Si vous ne les avez pas reçus, merci de vous signaler à l'ALSH, clsh@mairie-labouexiere.fr.

Événements

PSYCHA-ART

Exposition de dessins

du 11 janvier au 22 février - Médiathèque Ménéouel

Découvrez le travail graphique de Patrice Delaunay. Quand vous regarderez ses dessins, il ne faudra pas vous dire ce que cela représente, mais à quoi cela vous fait penser.
Visible aux heures d'ouverture de la médiathèque. Gratuit.

SPECTACLE REPORTÉ

JEAN-FÉLIX LALANNE ET SOÏG SIBERIL

Dimanche 14 février à 16h - Espace culturel A. Blot

En raison de conditions sanitaires incompatibles (COVID-19), le concert est reporté à une date ultérieure. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter l'association à bouexazik@laposte.net

FESTIVAL ANNULÉ TON'EIRE DE BOUEX'

18 au 21 mars

En raison de conditions sanitaires incompatibles (COVID-19), le festival Ton'Eire de Bouex est annulé. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter l'association à bouexazik@laposte.net

Le virus circule toujours. Protégeons-nous, protégeons nos proches, appliquons les gestes barrières.

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Porter un masque dans tous les lieux où cela est obligatoire



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour



LE FONCTIONNEMENT DE VOS SERVICES :

Horaires mairie : maintien des horaires habituels

Lundi 14h à 17h30

Mardi, mercredi, jeudi : 9h à 12h et 14h à 17h30

Vendredi 9h à 12h et 14h à 16h30 ; Samedi 9h à 12h

Etat civil : Sur rendez-vous uniquement le matin.

CCAS : Uniquement sur rendez-vous.

Urbanisme : Sur rendez-vous, uniquement le jeudi.

Périscolaire : l'ensemble des services périscolaires restent ouverts :

- garderie du matin de 7h30 à 8h20

- garderie du soir : jusqu'à 18h30

- restauration scolaire

- centre de loisirs

Le nouveau protocole sanitaire implique de :

- **limiter au maximum le brassage des classes.**

Les services périscolaires suivront la répartition des classes.

Nous vous demandons, dans le cas où votre situation professionnelle (télétravail, réduction d'activité...) le permettrait, de ne pas inscrire vos enfants sur les temps périscolaires afin de réduire les effectifs et respecter au maximum les distanciations.

La capacité d'accueil dans les locaux étant déjà atteinte.

- Maintenir la fréquence de passages de désinfection des locaux.

Nettoyage des tables 1 fois par jour, nettoyage des surfaces de contacts (interrupteurs, poignées...) et des sanitaires 2 fois par jour, aération des locaux autant que possible.

Nous vous rappelons qu'en tant que parents votre rôle est important et que vous vous engagez à ne pas mettre votre enfant à l'école ou en services périscolaires s'il ressent les moindres symptômes qui pourraient faire penser à une atteinte par le virus (fièvre, fatigue inexplicable, douleur musculaire inexplicable ...)

La Municipalité et ses services mettent tout en oeuvre pour respecter au maximum les consignes de l'État.



Espace culturel Maisonneuve

Médiathèque : Suite à la mise en place d'un couvre feu à 18h depuis samedi 16 janvier, la médiathèque modifie ses horaires d'accueil et maintien une ouverture au public en respectant les règles sanitaires renforcées :

- Lundi – 16h-17h45
- Mercredi – 10h-17h (journée continue)
- Vendredi – 16h-17h45
- Samedi – 10h-17h (journée continue)

L'espace multiédia est ouvert uniquement sur rendez-vous. Inscription au 02 99 62 69 09.

Les animations sont pour l'instant suspendues.

Ludothèque : fonctionnement en Drive

La ludothèque la Bouëx' à jeux vous accueille en drive les mercredis de 10h à 12h salle Corbière :

- pour rendre des jeux uniquement - sans rendez vous

- pour emprunter des jeux prenez rendez vous au 02 99 62 67 43

Merci aux familles adhérentes de rapporter les jeux empruntés en 2020 le plus rapidement possible : soit le mercredi matin lors de la permanence, soit à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture.

Les dossiers de demande de subventions sont accessibles sur le site Internet de la commune jusqu'au 1er février 2021 :

<https://www.mairie-labouexiere.fr/actualite/dossiers-de-subventions-2021-pour-les-associations/>



Divers

SMICTOM VALCOBREIZH

Collecte de journaux du 27 janvier au 3 février 2021 : la benne pour la collecte des journaux sera mise à disposition sur le parking du stade.

Vous êtes tous invités à déposer dans la colonne à papier : enveloppes, courriers, lettres, annuaires, catalogues, magazines, livres, cahiers, bloc-notes, publicités, prospectus.

Chaque tonne collectée permet de faire gagner 40 € aux associations de parents d'élèves de la commune afin de financer les projets scolaires. Le papier est ensuite recyclé.

PERMANENCES ALEC : Vers un logement plus confortable et une réduction de vos factures d'énergie.

Liffre-Cormier Communauté a noué un partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du pays de Rennes (ALEC) permettant de proposer des permanences aux habitants du territoire. Permanences sur rdv, en appelant l'ALEC au 02 99 35 23 50 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ; ou par email à infoenergie@alec-rennes.org.

Prochaines permanences à la mairie de La Bouëxière :

- Samedi 30 janvier de 9h à 12h
- Mercredi 10 mars de 9h à 12h30

LIFFRE-CORMIER : animations sportives

Les inscriptions pour les stages sportifs sont ouvertes !

Les stages auront lieu durant les prochaines vacances d'Hiver, du lundi 22 février au vendredi 5 mars. (Sous réserve d'amélioration de la situation sanitaire).

Retrouvez le programme sur www.liffre-cormier.fr.

Pour chaque journée de stage de 10h à 16h, le coût est de 9,80 € pour les habitants de Liffre-Cormier Communauté et de 17 € pour les habitants hors communauté de communes.

Les inscriptions se font sur le portail famille de Liffre-Cormier Communauté.

Si vous avez des questions :

Permanences téléphoniques au 02 99 68 31 31

mardi de 10h45 à 12h, mercredi et vendredi de 10h à 12 h

ou par mail : animation.sportive@liffre-cormier.fr

GRIPPE AVIAIRE : L'ensemble du territoire national est classé en niveau de risque « élevé » d'introduction de la grippe aviaire par les oiseaux migrateurs depuis le 17 novembre 2020.

Comme pour les professionnels, des mesures de prévention doivent également être mises en place par les particuliers détenteurs de volailles ou d'autres oiseaux captifs.

Afin d'éviter tout contact entre des oiseaux migrateurs et les volailles de basse-cour, il est fortement conseillé aux particuliers de confiner les oiseaux ou d'installer un filet de protection au-dessus de leur enclos.

Information complémentaire sur :

<https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Actualites/Influenza-aviaire-Mesures-a-observer-face-au-risque-de-contamination>

Les services de garde : Médecin, appeler le "15" qui vous donnera le nom du médecin de garde. Pharmacie, appeler le 3237

Reproduction interdite - IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique - **Merci de déposer vos articles au plus tard le vendredi 5 février**